



MAIRIE
de
NOAILHAC

Téléphone 05 63 50 50 05

**Compte Rendu
Du Conseil Municipal
De la commune de Noailhac
Séance du 25 Octobre 2017**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU ; Henri BOSC ; Serge BARBASTE. Jacques BLANC ; Etienne SICARD ; Jean-Marie BERNAT ; Marc GEMIN.

Mmes ; Armelle ANDRADE ; Isabelle CARRIÈRE ; Christiane MADAULE ; Gaëlle THUILLIER

Excusée ; Mme Marie-Pierre PALAYSI (procuration donnée à M Francis MATHIEU)

Organisation de la semaine scolaire 2018/2019

Après étude de l'impact financier supporté par la Mairie et l'incertitude du maintien des dotations versées par l'État relatives aux rythmes scolaires, le conseil municipal a décidé à l'unanimité moins une voix de revenir à la semaine des 4 jours (les parents en ont été informés le 26 octobre).

Cette décision sera présentée lors du conseil d'école le 13 novembre, qui entérinera par un vote le retour ou non à la semaine des 4 jours.

Pour information :

- le corps enseignant dispose : 4 voix
- les délégués des parents d'élèves : 4 voix
- la mairie : 2 voix
- le délégué départemental de l'éducation nationale : 1 voix

Si la décision de maintien de l'organisation actuelle est votée par le conseil d'école et si l'État ne verse plus l'aide actuellement allouée, une participation financière sera demandée aux parents.

Cheminement piétonnier avenue Charles Tailhades

La circulation des piétons est difficile sur les trottoirs de l'avenue Charles Tailhades. Afin d'améliorer le cheminement, une étude de faisabilité est en cours par la commission des travaux.

Prime annuelle du Personnel communal

Selon leur souhait, elle sera versée en novembre.

Défense extérieure contre l'incendie

- Un listage des poteaux incendie a été effectué
- Mise à disposition gratuite du bassin de la Frégère par M Benazech pour couvrir les besoins en eau en cas d'incendie sur Fialesuch.

Le conseil municipal remercie la famille Benazech.

QUESTIONS DIVERSES

- Cimetière : le mur du nouveau cimetière est en cours de construction par nos employés municipaux.
- Réunion SDET : L'entreprise CEGELEC a été retenue par le SDET pour assurer l'entretien de l'éclairage communal. Une convention sera proposée entre la commune et CEGELEC pour intégrer l'entretien des projecteurs du stade.
- Changement des photocopieurs : un neuf en location pour la mairie et un d'occasion gratuit pour l'école. La maintenance sera effectuée par la société LMB de Mazamet. Il n'y aura pas d'incidence budgétaire car le coût de la location est compensé par une baisse du coût de la copie, par rapport au contrat actuel.
- Patus : l'acte notarié permettant la publicité foncière sera signé prochainement. Les frais s'élèvent à 160.00 €.
- M Serge Barbaste, conseiller municipal, a été désigné délégué aux travaux.
- Vitraux de l'Église : la souscription est toujours en cours, pensez à faire votre don avant le 31 décembre afin de bénéficier de la réduction d'impôts sur les revenus 2017.
- Cérémonie du 11 novembre : le rendez-vous est fixé à 16h45, le 10 novembre, sur la place du village.
- Salle des Associations : les travaux suite aux dégâts des eaux débuteront le 20 novembre.
- Alerte fuite d'eau : Afin de vérifier que vous n'êtes pas victimes de fuites d'eau, fermez tous les robinets et vérifiez que le compteur ne tourne pas.
- A vos agendas : la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 07 janvier à 10h30 et sera suivie du traditionnel apéritif.

RAPPEL

- Le conteneur enterré de couleur verte place Paul Granaud est prévu pour récupérer le verre. N'hésitez pas à l'utiliser
- Rappel Horaires du Bus Noailhac / Castres

Aller :	le matin	8h	retour :	le matin	11h30
	après-midi	14h		après-midi	17h50

sauf le dimanche

Un arrêt est programmé à Géant Casino (zone du Siala). Ce service est maintenu par la communauté d'Agglomération Castres/Mazamet.
Attention si la fréquentation n'est pas suffisante, il risque de disparaître.